

Voilà pourquoi nous avons déclaré dès le début que cette mesure n'aurait jamais dû être prise. Elle est incompatible avec les règles commerciales d'adopter des mesures de ce genre. C'est l'attitude que nous avons prise à Washington.

LES EXPORTATIONS DE POTASSE—L'EMBARGO PROPOSÉ

M. Vic Althouse (Humboldt—Lake Centre): Monsieur le Président, je crains que cela n'explique pas la position du gouvernement. A-t-il l'intention d'interrompre les exportations de potasse jusqu'à ce que les Américains soient disposés à débattre la question? Quelle est, par exemple, la position au sujet d'un embargo proposé par le gouvernement de la Saskatchewan?

L'hon. Pat Carney (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, je signale que le gouvernement de la Saskatchewan n'a pas annoncé qu'il se proposait d'agir ainsi. Il examine la situation. Nous avons appris qu'il fera une annonce sous peu. Je ne veux certes pas la devancer.

* * *

L'APARTHEID

L'AFRIQUE DU SUD—LA MENACE DE SANCTIONS TOTALES

M. Roland de Corneille (Eglinton—Lawrence): Monsieur le Président, le vice-premier ministre sait que le premier ministre du Canada a déclaré dans le discours qu'il prononçait aux Nations Unies en 1985 que le Canada était prêt à prendre «des sanctions totales», comme il disait, et à rompre les relations diplomatiques avec l'Afrique du Sud si ce pays n'abandonnait pas sa politique d'apartheid. Nous savons tous que l'abolition du régime d'oppression connu sous le nom d'apartheid n'a certainement pas fait beaucoup de progrès depuis que le premier ministre a fait cette déclaration.

Le premier ministre a-t-il l'intention de remplir ses promesses faites aux Nations Unies, maintenant que deux ans ont passé, ou bien le premier ministre serait-il en train de changer d'avis?

L'hon. Pat Carney (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures est à Québec en compagnie de la délégation de la France. Il me fait dire qu'il était à la Chambre la semaine dernière pour répondre à cette question et qu'il sera à la Chambre la semaine prochaine pour y répondre. Il m'a demandé d'en prendre note.

LA CONFÉRENCE DES PAYS FRANCOPHONES ET CELLE DU COMMONWEALTH

M. Roland de Corneille (Eglinton—Lawrence): Monsieur le Président, on sait que les conférences qui auront lieu ces jours-ci tombent à pic. Ma question supplémentaire s'adresse au vice-premier ministre qui peut certainement parler au nom du gouvernement. Il n'est pas sans savoir que la question de l'Afrique du Sud figurera en bonne place à l'ordre du jour de la prochaine conférence des pays francophones ainsi que de la Conférence du Commonwealth dont le Canada sera l'hôte. Le

Questions orales

premier ministre compte-t-il donner l'exemple avant ou pendant ces conférences en décrétant des sanctions efficaces et globales contre l'Afrique du Sud, donnant ainsi un certain poids aux déclarations qu'il a faites aux Nations Unies?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et président du Conseil du Trésor): Monsieur le Président, je crois comprendre que le député a dû s'absenter de la Chambre vendredi dernier. La question a été abordée de manière assez détaillée suite à une question du député de Windsor—Walkerville qui avait soulevé à point nommé la question même que le député pose maintenant. Je renvoie le député aux pages 8574 et 8575 du Hansard de la semaine dernière, où le secrétaire d'État aux Affaires extérieures énonce clairement la position canadienne qui est conforme avec la déclaration faite par le premier ministre, mais qui tient également compte du fait qu'une évolution est perceptible et que dans ce contexte, le Canada demeurera fidèle au principe qui a été énoncé par le premier ministre.

* * *

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

LES SERVICES DE COLIS ET DE COURRIER RECOMMANDÉ À SCARBOROUGH

M. Bob Hicks (Scarborough-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre chargé de la Société canadienne des postes et a trait à la nouvelle politique de la Société qui oblige les clients à se rendre jusqu'à un lointain bureau de poste auxiliaire pour prendre possession de leurs colis et leur courrier recommandé.

Le ministre et la Société des postes ont-ils tenu compte des difficultés qu'on impose de la sorte à des milliers de citoyens âgés qui, dans ma seule circonscription, doivent parcourir jusqu'à 4 milles, en prenant au moins deux autobus, patauger péniblement dans la neige et la boue, et marcher sous la grêle, sous la pluie, et dans le vent, par des températures glaciales, au risque de faire une mauvaise chute ou de se blesser, simplement pour aller chercher un colis?

L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur le Président, les porte-parole de la Société m'apprennent que ce changement de politique visait à mettre le service plus à la portée du client, de sorte que si ce dernier n'est pas chez lui pour prendre livraison d'un colis ou un pli recommandé, il pourra le réclamer à l'un des bureaux auxiliaires qui pour la plupart sont ouverts le soir, alors que les bureaux principaux de la Société ferment à 16h30.

On m'apprend qu'on rencontre certaines difficultés à l'un de ces bureaux auxiliaires de Scarborough et que la Société est en train d'examiner le problème. Les électeurs du député pourront bientôt réclamer leurs colis à des bureaux auxiliaires dans leur quartier même.